

Perceptions de la population vis-à-vis des banques participatives : Cas du Maroc

Population's perceptions towards participatory banks: Case of Morocco

Auteur 1 : Ibtissam M'HARZI ALAOUI

IBTISSAM M'HARZI ALAOUI, Doctorante en sciences de gestion
Faculté d'Économie et de Gestion, Université Hassan 1er _ Settat
Laboratoire de recherche de management et développement (LRMD)
Mail : m.alaoui.ibtissam@gmail.com

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : M'HARZI ALAOUI, I. (2021) « Perceptions de la population vis-à-vis des banques participatives : Cas du Maroc », African Scientific Journal « Volume 03, Numéro 9 » pp: 019-041.

Date de soumission : Novembre 2021

Date de publication : Décembre 2021



10.5281/zenodo.5760829

Copyright © 2021 – ASJ



Résumé :

L'existence de banques participative représente un phénomène observé dans de nombreux pays aujourd'hui, y compris dans des pays à forte minorité musulmane, notamment l'Europe et les États-Unis. Ainsi, au fil des années, le secteur des banques participative s'est projeté dans une sphère où le taux de croissance se révèle très enviable.

En dépit de l'engouement suscité par la finance participative au niveau international, le contexte marocain tarde encore à l'adopter pleinement et le potentiel d'intégration des banques participative s'avère pour l'heure limité.

L'objectif de cette étude vise à mettre en lumière sur les facteurs expliquant cette timide percée de la finance islamique, notamment la perception des consommateurs. La collecte des données a été faite sur la base d'un questionnaire administré à de 537 enquêtés. Ensuite, l'analyse détaillée et l'interprétation des données recueillies pour l'étude ont été discutées en détail à l'aide de l'outil statistique d'IBM SPSS.

Les résultats obtenus montrent que la moitié des interrogés (près de 58%) témoignent d'une réelle intention d'ouvrir un compte dans une banque participative. Cependant, une très grande proportion (près de 41%) préfère garder leurs comptes conventionnels. Ce constat nous amène à nous interroger sur les facteurs expliquant ces résultats obtenus.

Mots clés : finance participative, banque participative, perception des consommateurs.

Abstract:

Today, the existence of participatory banks is an observed phenomenon in several countries, even those with a large Muslim minority, for instance Europe and the United States. Thus, over the years, the participatory banking sector has been projected in a sphere of a very enviable rate growth

Despite the enthusiasm aroused by participatory finance at the international level, the Moroccan context is still slow to fully adopt it and the integration potential of this banks has proved to be limited for the time being.

The objective of this study is to shed light on the factors explaining this shyness breakthrough toward Islamic finance, namely consumer perception. Data collection was based on a questionnaire administered to 537 respondents. Then, the detailed analysis and interpretations concerning the data collected for the study was discussed in detail using the IBM SPSS software.

The results obtained show that more than a half of those respondents (nearly 58%) have a real intention to join participatory banks. However, a large proportion (almost 41%) prefer to keep their conventional accounts.

These findings push us to wonder about the factors explaining these obtained results.

Keywords: Participatory finance, participatory banking, consumer perception.

Introduction :

Après la crise financière mondiale de 2008, il ressort que les institutions financières participatives, notamment les banques, se sont révélées plus solides et relativement moins touchées par la crise, ce qui a suscité la curiosité non seulement des financiers, mais également des dirigeants, des chercheurs universitaires, des journalistes et de l'opinion publique.

En effet, la finance participative représente aujourd'hui, l'un des secteurs à la croissance la plus rapide de l'industrie financière mondiale. Selon Thomson Reuters, le potentiel de croissance de cette industrie est estimé à 3.800 milliards de dollars d'actifs à l'horizon 2023, soit une croissance annuelle moyenne projetée de 10%.

Devant cette évolution internationale de l'industrie financière participative, le Maroc devrait tenter sa propre expérience. Cependant, bien que l'arrivée de ce nouveau système vienne en réponse à un enthousiasme croissant et une grande demande, il n'arrive pas encore à s'intégrer pleinement. En effet, les banques participatives au Maroc souffrent d'une faible part de marché, d'une réticence de la demande et des difficultés dans la commercialisation de leurs produits.

L'objectif de ce papier est ainsi de mettre la lumière sur les facteurs expliquant ce constat, à travers une étude sur la perception des consommateurs envers ce nouveau secteur ; reconnaissons la perception comme un facteur et une source potentielle de croissance et de succès de toutes les organisations, dont le secteur bancaire participatif.

ABOURRIG.A & RACHIDI.L (2016)¹, ont mené une enquête auprès de 500 clients des banques participative au Maroc. Leurs résultats montraient que l'attitude représente le principal facteur déterminant l'acceptation des produits et services des banques islamiques. En outre, l'influence sociale, s'est manifesté être plus importante que l'engagement religieux, malgré que celle-ci, a un impact significatif sur l'intention d'acceptation auprès de la majorité des clients.

Ainsi, la question qui a guidé cette étude était : **la perception des individus envers les banques participatives impacte-t-elle le développement de celles-ci ?** En d'autres termes, **est-ce la perception du public à l'égard des banques participatives qui pourrait être utilisée pour prédire et comprendre le développement des banques participatives au Maroc ?**

¹ ABOURRIG .A& RACHIDI.L" Prédiction de l'acceptation des banques islamiques: une extension de la théorie de l'action raisonnée"

Le présent article est structuré comme suit :

Dans un premier temps, nous tenterons de cerner les apports potentiels des banques participatives au Maroc, ainsi que les défis auxquelles ces institutions font face. Ensuite, avant d'entamer la présentation des résultats, nous mettrons le point sur le positionnement épistémologique de cette étude et ainsi que notre approche méthodologique poursuivie. Enfin, nous présenterons les principaux résultats, constatations et les voies futures de recherche.

2. L'arrivée de la finance participative au Maroc :

Après plusieurs années d'attente, le Maroc a donné son accord à une nouvelle catégorie d'établissements financiers conformes aux règles de la Charia pour se frayer un chemin dans l'industrie bancaire nationale, « les banques participatives ».

Le 2 janvier de l'année 2017, Bank Al-Maghreb a annoncé la liste des premières banques autorisées à commercialiser les produits financiers participatifs. Ainsi, 8 banques ont obtenu l'agrément de commercialiser trois principaux instruments bancaires participatifs, à savoir Mourabaha, Moucharaka et Ijara, tandis que Salam et Istisnaa sont toujours en cours d'études par la BAM. Néanmoins, seul le produit Mourabaha est opérationnel sur le Marché. En outre, ces institutions participatives présentent, en plus des dépôts sur les comptes chèques et sur les comptes courants, une forme de dépôts de fonds adaptés à la Charia, appelée "comptes d'investissement".

2.1 Apports potentiels et facteurs de succès de la finance participative au Maroc

Depuis son apparition, le secteur de la finance participative au Maroc connaît une montée en puissance. En effet, selon des statistiques fournies par Bank Al-Maghreb en fin septembre de l'année 2020, l'activité des filiales et des fenêtres est en pleine croissance ; les financements accordés s'élèvent à **8,56 Mds de DH contre 7,7 Mds de DH en juin 2020 et 6,56 Mds en décembre 2019**, en progression de 31% sur les 9 mois de 2020, soit 53% en variations annuelles comparativement à la même période en 2019.

Mis à part ces importants résultats, les gains qui pourraient être escomptés de cette niche sont énormes, notamment l'amélioration de l'inclusion financière. Cette dernière constitue un levier de développement des économies.

Également, en l'absence d'instruments répondant aux convictions d'une grande partie de la population, les institutions financières participatives constituent un cadre propice pour la mobilisation de ressources internes thésaurisées. Ainsi, cette industrie financière participative

est capable de drainer vers le circuit économique formel, une nouvelle proportion de fonds, qui sont restés jusque-là marginaliser, thésauriser et improductives.²

En effet, l'industrie financière participative est non seulement l'expulsion de l'intérêt ou de l'usure, mais plus largement la participation au développement, à l'augmentation de la production des biens et services, et à la création de l'emploi. Ainsi, elle constitue une opportunité pour le Maroc, qui cherche un financement accessible et peu risqué pour ses projets structurants, ses PME et même pour une classe moyenne à la recherche de logements ou d'auto-emplois.

2.2 Les entraves au développement de la finance participative au Maroc :

Malgré l'avenir prometteur qui semble s'ouvrir au secteur financier participatif au Maroc, la capacité de cette nouvelle discipline à soutenir son pouvoir grandissant en gardant son authenticité et en restant fidèle à ses principes, suscite certaines inquiétudes. En effet, l'introduction de ce concept impose certains défis, non seulement aux experts et aux membres du conseil de la charia, mais à toute la société, puisque les citoyens sont les utilisateurs finals des nouveaux produits bancaires participatifs.

L'obstacle qui pourrait entraver l'expansion de la banque participative au Maroc vient d'abord de sa propre appellation. En effet, pour certains musulmans, le mot « participatif » pourrait être un facteur qui entre dans le choix de l'orientation des décisions financières. Il y aurait ainsi une possibilité de réticence de la part des clients ou des investisseurs qui ne seraient pas disposés à suivre un modèle basé sur des règles légales plutôt que morales.

Également, contrairement à la banque conventionnelle, la banque participative n'a pas de structure juridique et institutionnelle solide. Elle suit le système bancaire conventionnel avec les modifications nécessaires. Dès lors, les banques participatives doivent développer leurs normes et politiques comptables.

3. Positionnement épistémologique et mode de raisonnement :

La réflexion épistémologique incombe à tout chercheur dont l'ambition est de mener une recherche sérieuse, car elle lui permet de défendre la légitimité de sa recherche et de fonder sa validité tout en évitant les incohérences possibles.

² MAHBOUBI, M.H. and BENYACOU, B. 2020. Les apports potentiels du développement de la finance participative à l'échelon national : Cas du Maroc. *Revue Internationale des Sciences de Gestion*. 3, 1 (Aug. 2020).

Le présent article s'inscrit dans le paradigme positiviste au sens de Auguste Comte qui en est le fondateur et qui expliquent cette posture de la manière suivante : « D'une manière générale et en tant que concept, le positivisme caractérise une attitude épistémologique liée à la pratique des diverses méthodes scientifiques à la fois rationnelles et expérimentales... Les principales affirmations du positivisme épistémologique se résument dans la nécessité de s'en tenir aux faits uniquement »³

Cette approche se trouve justifiée par le fait que l'objet de recherche, est indépendant de l'intérêt et de l'attention de nous en tant que chercheur. Nous étions donc capables non seulement de l'étudier et de le cerner, mais également de le comprendre en toute neutralité et en se positionnant de manière externe et objective.

Quant à la validation empirique, Colasse et al. (Méthodologie de recherche, 2001) argumentent que la stratégie de vérification empirique est intimement liée au positionnement épistémologique adopté par le chercheur. Dans ce sens, le paradigme positiviste dans lequel nous nous sommes situés implique généralement de s'inscrire dans un raisonnement hypothético-déductif. Ainsi, ce travail est orienté vers une logique de découverte, qui a commencé par l'identification, la description, la compréhension et la vérification.

Par ailleurs, pour avoir les informations nécessaires à la réalisation de l'étude empirique. Nous avons poursuivi une approche méthodologique de recherche quantitative mixte. En effet, l'utilisation complémentaire des données quantitatives et qualitatives (issues de la phase exploratoire) et quantitatives (issues de la confirmatoire), ont contribué à une bonne compréhension et à une résolution pertinente de la problématique soulevée.

4. Le déroulement de l'étude :

L'étude empirique de ce projet comportait deux phases :

4.1 Phase exploratoire qualitative

L'approche qualitative Selon Giordano (2003), « il ne s'agit pas de rechercher des régularités statistiques (entre individus substituables), mais de rechercher les significations, de comprendre les processus, dans des situations uniques et/ou fortement contextualisées ».⁴

³ August. C (1851-1854). *Le système de politique positive est un ouvrage*.

⁴ Yvonne Giordano. *Conduire un projet de recherche. Une perspective qualitative*. Editions Management et Société, pp.318, 2003.

En effet, cette phase d'exploration, nous a aidé de mieux mobiliser la littérature afin de construire les hypothèses qui ont été testées par le biais de l'étude quantitative. En outre, le but de cette phase était de se familiariser avec le terrain de recherche, de clarifier la problématique et de définir les questions et les items qui nous avons permis de construire correctement le questionnaire final. Ainsi, sur la base d'une revue de littérature, les hypothèses suivantes ont été définies afin d'obtenir une réponse à la problématique ci-dessus.

- **H01** Les perceptions des individus envers les banques participatives sont construites indépendamment du genre.
- **H02** La relation entre le genre et l'intention de rejoindre (ou non) les banques participatives, est insignifiante.
- **H03** Les perceptions des individus sont construites, mis à part leurs catégories socioprofessionnelles.
- **H04** L'action de rejoindre (ou non) les banques participatives ne dépendent pas de la catégorie socioprofessionnelle des individus.
- **H05** Les investissements avec partage de pertes et de profits ne motivent pas les individus à rejoindre les banques participatives.

Afin de tester la validité de ces hypothèses émises, l'outil que nous avons mobilisé pour analyser les données récoltées était un questionnaire.

Ce dernier s'est constitué de 12 questions, adressées à la population marocaine, hommes et femmes, de toutes âges et aux diverses catégories socio-professionnelles, à savoir :

- Commerçant, chef d'entreprise, cadre professionnel
- Salarié, employé, fonctionnaire
- Étudiant, au foyer, retraité.

Le questionnaire est constitué majoritairement de questions fermées, il contient également des questions suivies de propositions de réponses qui représentent les causes possibles préalablement identifiées, destinées à être validées ou non, par les personnes enquêtées. De plus, la rubrique « Autre » a été ajoutée à chaque question liée à un problème spécifique, en vue d'élargir le champ de l'analyse, et ainsi d'éviter de trop fermer le questionnaire ou de le limiter aux seuls choix possibles présentés. (Annexe 1)

Le questionnaire a été administré pendant un mois, tout en s'assurant d'avoir le maximum de réponse pour obtenir un échantillon assez significatif. Sous la base d'une méthode d'**échantillonnage aléatoire simple**, nous avons réussi à avoir un échantillon de **537** individus, qualifié **théoriquement** de représentatif.

Ainsi, le questionnaire a été rédigé en utilisant l'outil Google formulaires, et cela grâce à sa simplicité, sa facilité et sa rapidité de partage entre les individus de différentes régions du Maroc. Le questionnaire a été diffusé le 01 Mars 2020 sur le lien suivant :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfgAp6JDWCEgJHNApIF2glquZnnZvukm5mN490Fge-DLnt3BQ/viewform>

4.2 Phase confirmatoire quantitative :

Une étude pilote a été initialement menée auprès de 30 répondants en Février 2020 pour tester la validité et la fiabilité du questionnaire. La validité et la fiabilité de toutes les variables ont été jugées suffisantes pour mener à bien l'étude à part entière.

Les réponses ont été automatiquement envoyées vers une base de données sur 'Google Drive', ensuite converties sous format du fichier Excel. La base de données est par la suite, exportée vers le logiciel Statistic Package for Social Sciences (**SPSS**)⁵.

Étant donné que l'objectif est d'examiner la relation entre deux variables qualitatives, le **test d'hypothèse approprié**, était le test d'indépendance de **khi-deux** ; noté χ^2 .

5. Présentation des résultats :

Les hypothèses se sont testées comme suit :

H01 Les perceptions des individus envers les banques participatives sont construites indépendamment du genre.

⁵ Sabine Landau & Brian S. Everitt (2004) « A Handbook of Statistical Analyses using SPSS », Chapman & Hall/CRC Press LLC

Calcul des fréquences théoriques :

Tableau croisé					
		Concept marketing			Total
		D'accord	Pas d'accord	Sans opinion	
Genre	Femme	111	37	50	198
	Effectifs théoriques	102	55	41	198
	Homme	166	111	62	339
	Effectifs théoriques	174	93	71	339
Total		277	148	112	537
Total effectifs théoriques		277	148	57	537

Résultat du Khi-2 :

Tests du khi-carré				
	Valeur	Ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	
Khi-carré de Pearson	13,086 ^a	2	,001	
Rapport de vraisemblance	13,542	2	,001	
N d'observations valides	537			
a. 0 cellules (0,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 41,30.				

Le degré de signification asymptotique (0,001) est inférieur au seuil de signification (0,05). Cela confirme que les deux variables présentent une association statistiquement significative.

→ Le test **Khi-2** infirme l'indépendance entre le genre et les perceptions des individus.

Le degré d'association :

Mesures symétriques				
Nominal par Nominal		Coef ficient de conti ngen ce	Valeur ,154	Signification approximative ,001
N d'observations valides			537	

- La valeur de **C** (0,156) indique que la relation entre le genre des enquêtés et leurs perceptions envers les banques participatives est faible.
- Le résultat du **Khi-2** est confirmé : la relation entre le genre et les perceptions des individus est statistiquement significative, mais de faible grandeur.

→ L'hypothèse **h01** est rejetée.

H02 La relation entre le genre et l'intention de rejoindre (ou non) les banques participatives, est insignifiante.

Calcul des fréquences théoriques :

Tableau croisé genre * changer banque classique ou garder banque participative					
		Changer banque classique ou garder banque participative			Total
		Changer	Garder & ouvrir	Garder sans ouvrir	
Genre	Femme	48	66	84	198
	Effectifs	59	56	83	198
	théoriques				
	Homme	113	86	140	339
	Effectifs	102	96	141	339
	théoriques				
Total		161	152	224	537
Total effectifs théoriques		161	152	224	537

Résultat du Khi-2 :

Tests du Khi-deux			
	Valeur	Ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	6,285 ^a	2	,043
a. 0 cellules (0,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 56,04.			

- Le degré de signification asymptotique (0,043) est inférieur au seuil de signification (0,005). Cela confirme que les variables présentent une association statistiquement significative.

→ Le test **Khi-2** infirme l'indépendance entre le genre et l'intention de rejoindre les banques participatives.

Le degré d'association :

Mesures symétriques			
		Valeur	Signification approximée
Nominal par Nominal	Coefficient de contingence	,108	,043
Nombre d'observations valides		537	
a. L'hypothèse nulle n'est pas considérée.			

- La valeur de **C** (0,108) représente une association faible entre le genre des enquêtés et leurs intentions de rejoindre les banques participatives.
- Le résultat du **Khi-2** est donc confirmé : la relation entre le genre et l'intention des individus de rejoindre les banques participatives est statistiquement significative, mais de faible grandeur.

→ L'hypothèse h02 est ainsi rejetée.

H03 Les perceptions des individus sont construites, mis à part leurs catégories socioprofessionnelles.

Calcul des fréquences théoriques :

Tableau croisé					
		Concept marketing			Total
		D'accord	Pas d'accord	Sans opinion	
Catégorie professionnelle	Commerçant, Chef d'entreprise, Cadre Professionnel	24	9	2	35
	Effectifs théoriques	18	10	7	35
	Étudiant, Au foyer, Retraité	28	21	18	67
	Effectifs théoriques	35	18	14	67
	Salarié, Employé, Fonctionnaire	225	118	92	435
	Effectifs théoriques	224	120	91	435
	Total	277	148	112	537
	Total effectifs théoriques	277	148	112	537

Résultat du Khi-2 :

Tests du khi-carré			
Khi-carré de Pearson	Valeur	Ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Rapport de vraisemblance	8,652 ^a	4	,070
N d'observations valides	10,015	4	,040
a. 0 cellules (0,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 7,30.			

- Le degré de signification asymptotique (0,07) est supérieur au seuil de signification (0,05). L'absence de relation entre les deux variables est ainsi confirmée.

→ Le test **Khi-2** confirme l'indépendance entre les perceptions des enquêtés et leurs catégories socioprofessionnelles.

→ L'hypothèse h03 est ainsi acceptée.

H04 L'action de rejoindre (ou non) les banques participatives ne dépendent pas de la catégorie socioprofessionnelle des individus.

Calcul des fréquences théoriques :

Tableau croisé : catégorie professionnelle *changer ou garder					
		Changer banque classique ou garder banque participative			Total
		Changer	Garder ouvrir &	Garder ouvrir sans	
catégorie professionnelle	Commerçant, Chef d'entreprise, Cadre Professionnel	8	17	10	35
	Effectifs théoriques	10	10	15	35
	Étudiant, Au foyer, Retraité	24	24	19	67
	Effectifs théoriques	20	19	28	67
	Salarié, Employé, Fonctionnaire	129	111	195	435
	Effectifs théoriques	131	123	181	435
Total		161	152	224	537
		161	152	224	537

Résultat du Khi-2 :

Tests du Khi-deux			
	Valeur	Ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	14,306 ^a	4	,006
a. 0 cellules (0,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 9,91.			

- Le degré de signification asymptotique (0,06) est inférieur au seuil de signification (0,05). Cela confirme que les deux variables présentent une association statistiquement significative.
- Le test **Khi-2** confirme la dépendance entre les perceptions des enquêtés et leurs catégories socioprofessionnelles.

Le degré d'association :

Mesures symétriques			
		Valeur	Signification approximée
Nominal	Coefficient de contingence	,161	,006
Nombre d'observations valides		537	
a. L'hypothèse nulle n'est pas considérée.			

- La valeur de **C** (0,161) représente une association faible entre la catégorie socioprofessionnelle et l'intention des individus de rejoindre les banques participatives.
- Le résultat du **Khi-2** est donc confirmé : la relation entre ces deux variables est statistiquement significative, mais de faible grandeur.
- L'hypothèse h04 est ainsi rejetée.

H05 Les investissements avec partage de pertes et de profits ne motivent pas les individus à rejoindre les banques participatives.

Calcul des fréquences théoriques :

Tableau croisé partage de profits et de pertes * changer ou garder						
Partage de profits et pertes	de et	Changer ou garder				Total
		Changer	Garder	&	Garde r sans ouvrir	
		Non	32	63	144	239
		Effectifs	72	68	100	239
		théoriques				
		Oui	129	89	80	298
		Effectifs	89	84	124	298
		théoriques				
Total			161	152	224	537
Total effectifs théoriques			161	152	224	537

Résultat du Khi-2 :

Tests du khi-carré				
		Valeur	Ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-carré de Pearson		75,604 ^a	2	,000
Rapport de vraisemblance		79,137	2	,000
N d'observations valides		537		
a. 0 cellules (0,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 67,65.				

- Le degré de signification asymptotique (0,000) est inférieur au seuil de signification (0,05). Les deux variables présentent ainsi une association statistiquement significative.
→ Le test **Khi-2** infirme l'indépendance entre les perceptions des enquêtés et leurs catégories socioprofessionnelles.

Le degré d'association :

Mesures symétriques				
			Valeur	Signification approximative
Nominal par	Coefficient	de	,351	,000
Nominal	contingence			
N d'observations valides			537	

- La valeur de C (0,351) représente une association très forte entre la catégorie socioprofessionnelle et l'intention des individus de rejoindre les banques participatives.

- Le résultat du Khi-2 est donc confirmé : la relation entre ces deux variables est statistiquement très significative.

→ L'hypothèse h_0 est ainsi rejetée.

6. Constatations et discussion des résultats

En tenant compte des analyses descriptives et inférentielles préétablies, nous avons pu confirmer dans un premier temps que les variables suivantes : la catégorie socio-professionnelle, le genre, les prédispositions et l'idée d'investissement avec partage de pertes et de profits, sont les principaux facteurs qui influencent (positivement ou négativement) l'attitude du public envers les banques participatives au Maroc.

Dans un second temps, l'analyse des données recueillies pour la présente étude montrait clairement que l'intention des consommateurs vers le recours et l'adoption des banques participatives est très positive. Cependant, la majorité des répondants ne sont pas convaincus quant à la conformité des produits participatifs avec les principes et les normes participatives. Ce constat pourrait être justifié au regard du pourcentage élevé de personnes qui se privent de plusieurs services et produits financiers conventionnels à cause de leurs convictions religieuses ; pourtant celles-ci ne rejoignent pas les banques participatives.

Ce constat pourrait être expliqué par plusieurs facteurs :

D'abord, le fait que la naissance de ce nouveau concept ne comporte aucune connotation islamique, pourrait avoir rendu les clients marocains incapables d'apprécier la différence entre ces services participatifs et les services bancaires conventionnels, ne permettant donc pas de convaincre le public que les banques participatives sont effectivement "Islamiques".

De plus, bien que le Maroc soit un pays musulman, beaucoup de personnes ont du mal à allier religion et argent, notamment les normes et les principes participatives avec le rendement et le gain. Par ailleurs, bien que la banque participative soit basée sur la loi islamique, ce n'est néanmoins pas une banque religieuse qui est réservée aux personnes d'une religion ou d'une croyance donnée. Ses produits et services sont universellement accessibles à tous les individus, de toutes races et de toutes confessions, souhaitant mener ou poursuivre des transactions financières éthiques. Ainsi, ces banques devraient trouver des moyens innovants de servir la société dans son ensemble, y compris les musulmans qui ne sont pas motivés par la religion, mais plutôt par les directives de base de la charia ; sinon, ils perdraient leur identité.

En outre, le fait que toutes les filiales et fenêtres participatives au Maroc soient détenues par des banques conventionnelles, et que la majorité des profils qui travaillent au sein des filiales et fenêtres participatives sont issus du secteur conventionnel, pourrait impacter leur caractère licite. En effet, l'absence de programmes de formation spécialisée pour le personnel des banques, se traduit par leur incapacité à promouvoir efficacement ces services auprès des

clients. Par conséquent, les clients se retrouvent parfois devant des chargés de clientèle qui ne sont pas convaincants quant à la différence entre les financements participatifs et les crédits conventionnels.

Dès lors, pour assurer la croissance et la prospérité à long terme, les banques participatives doivent surmonter l'ignorance générale sur les produits bancaires participatifs à travers l'amélioration de programmes d'enseignement et de formation disponibles pour la finance et les banques participative, ainsi que les principes de la charia applicables à la discipline du commerce et des finances.

De plus, vu que le secteur financier participatif est encore nouveau, la conception de stratégies marketing efficaces est très importante. Les banques participatives doivent ainsi développer de bonnes campagnes médiatiques pour accroître la sensibilisation et la connaissance de leur cible, développer des attitudes positives, gagner la confiance et réduire la négativité.

L'islam n'est pas seulement une religion, mais un mode de vie. Elle ne se limite pas à un ensemble de rituels qui promettent la gratification de Dieu, elle donne également des directives précises sur la façon de mener sa vie. Elle fournit des conseils à ses adeptes englobant les aspects sociaux, religieux, économiques et politiques de leur vie.

7. Conclusion

Certes, l'introduction des banques participative (participatives) au Maroc présente plusieurs opportunités de développement. D'abord, l'inclusion des personnes qui refusent de recourir aux banques conventionnelles pour des raisons religieuses va augmenter le taux de bancarisation au Maroc. Par conséquent contribuer au développement économique et social en luttant contre la pauvreté et en renforçant la solidarité sociale.

Cependant, l'industrie bancaire participative au Maroc confronte encore plusieurs défis, elle souffre d'un manque de connaissances et de sensibilisation chez la population, d'un manque salariés formés, d'innovation dans les produits et de la concurrence de l'industrie financière conventionnelle. Mise à part ces défis, il n'est pas possible de réussir l'intégration de cette nouvelle institution sans un cadre juridique et réglementaire complet.

Par conséquent, le système marocain doit établir une stratégie et un plan d'action bien défini, contenant l'arsenal juridique à mettre en œuvre, le dispositif fiscal à appliquer, les éventuelles incitations à accorder, les formations à offrir, la régulation et le contrôle de certaines activités... C'est en fixant ces objectifs que le Maroc va réussir à accompagner l'essor de cette industrie.

Annexes

Le questionnaire

Perceptions sur les banques participatives

Bonjour, dans le cadre de mon projet de fin d'étude à l'ENCG Marrakech. Je me permets de vous transmettre le questionnaire suivant qui me sera fort utile dans mon étude. Je vous serais reconnaissante de bien vouloir m'accorder quelques instants pour y répondre.

Question 1

Etes-vous ?

un seul choix autorisé

- ☐ Homme
☐ Femme

Question 2

Dans quelle catégorie socio-professionnelle êtes-vous ?

réponse obligatoire

un seul choix autorisé

- ☐ Commerçant, Chef d'entreprise, Cadre Professionnelle
☐ Salarié, Employé, Fonctionnaire
☐ Etudiant, Au foyer, Retraité

Question 3

Quel est votre revenu mensuel ?

réponse obligatoire

un seul choix autorisé

- ☐ 0-5 000
☐ 5 000-15 000
☐ + 15 000

Question 4

Avez-vous un compte bancaire ?

réponse obligatoire

un seul choix autorisé

- ☐ Oui
☐ Non

Question 5

Quelles types de banques avez-vous ?

un seul choix autorisé

- ☐ Banque classique
☐ Banque participative
☐ Les deux

Question 6

Avez-vous déjà contracté un crédit bancaire classique ?

un seul choix autorisé

- ☐ Oui
☐ Non

Question 7*réponse obligatoire*

Si non, pourquoi ?

- ☐ Taux d'intérêt élevé, frais de dossier cher
☐ Existence de pénalités de retard
☐ Manque de confiance en banques classiques
☐ Convictions religieuses
☐ Je ne suis pas intéressé
☐ Autres

Question 8*réponse obligatoire*

Avez-vous déjà entendu parler des banques participatives ?

un seul choix autorisé

- ☐ Oui
☐ Non

Question 9

Si oui, quels produits participatifs connaissez-vous ?

un seul choix autorisé

- ☐ Mourabaha
☐ Moudaraba
☐ Moucharaka
☐ Ijara
☐ Salam
☐ Aucun

Question 10

Pensez-vous que la banque participative est :

Pas d'accord Sans opinion D'accord

- | | | | |
|--|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Un organisme de financement halal et conforme à la Chariaa | ☐ | ☐ | ☐ |
| Juste un simple concept Marketing | ☐ | ☐ | ☐ |
| Similaire à la banque classique | ☐ | ☐ | ☐ |

Question 11*réponse obligatoire*

Si vous souhaitez investir votre argent, acceptez-vous un investissement dont vous partagerez des profits et des pertes avec votre banque ?

un seul choix autorisé

- ☐ Oui
☐ Non

Question 12*réponse obligatoire*

Serez-vous prêt à :

un seul choix autorisé

- ☐ Changer votre banque classique actuelle pour rejoindre la banque participative
☐ Garder votre banque classique et ouvrir un nouveau compte dans une banque participative
☐ Garder votre banque classique

Bibliographies

- (1) ABOURRIG.A& RACHIDI.L « Prédiction de l'acceptation des banques islamiques : une extension de la théorie de l'action raisonnée »
- (2) MAHBOUBI, M.H. and BENYACOU, B. 2020. » Les apports potentiels du développement de la finance participative à l'échelon national: Cas du Maroc ». *Revue Internationale des Sciences de Gestion*. 3, 1 (Aug. 2020).
- (3) Comte.A (1851-1854). « Le système de politique positive »
- (4) Giordano.Y 2003. « Conduire un projet de recherche. Une perspective qualitative » Editions Management et Société, pp.318.
- (5) Landau.S & Brian S. Everitt (2004) « A Handbook of Statistical Analyses using SPSS », Chapman & Hall/CRC Press LLC